

représentait que 98% de la rémunération du travailleur américain. Dans deux usines semblables de pétrochimie, ces chiffres étaient respectivement de 106% et de 95%. Les avantages sociaux élevés qui, aux États-Unis, sont payés en partie par les contributions des employeurs, au Canada, sont pris en charge par l'État. Dans toute comparaison, il ne faut pas oublier qu'une partie des salaires élevés versés aux travailleurs canadiens est soumise à l'imposition pour faciliter le financement des programmes correspondants.

Malgré cela, l'augmentation des salaires a été tellement plus rapide au Canada qu'elle a dû être le résultat d'une combinaison inhabituelle de forces. On n'a présenté au Comité aucun argument véritablement convaincant pour justifier un relèvement aussi prodigieux des salaires canadiens dans le secteur manufacturier, mais plusieurs facteurs ont été évoqués à cet égard. Ces facteurs relèvent de deux grandes catégories: ceux qui concernent le «resserrement» du marché de la main-d'œuvre, c'est-à-dire l'équilibre entre l'ensemble de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, et ceux qui concernent les changements de structure du marché du travail, comme la sécurité sociale, le salaire minimum, la syndicalisation*.

Le Comité constate que:

a) Le «resserrement» du marché canadien de la main-d'œuvre entre 1970 et 1975 a créé une plus forte pression à la hausse sur les salaires. D'autre part, le nombre des travailleurs a augmenté de 19.5% au Canada contre 8.5% aux États-Unis.

b) Depuis le milieu de l'année 1975, les politiques monétaire et financière ont été plus expansionnistes au Canada qu'aux États-Unis. Il en a résulté des augmentations de prix qui ont eu pour effet d'accélérer les demandes d'augmentation de salaire.

c) Le secteur public canadien a connu une expansion beaucoup plus rapide de 1970 à 1975, ce qui a engendré une plus forte demande de main-d'œuvre et exercé une pression sur les échelles de salaire. Pendant cette période, l'emploi dans «l'administration publique» au Canada a connu une fantastique expansion de 30%, contre 18% pour le secteur privé. En outre, les salaires dans le secteur public ont connu une forte ascension du fait de l'augmentation spectaculaire des effectifs résultant des négociations collectives.

d) Au cours des années 70, on a libéralisé plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis les dispositions de l'assurance-chômage concernant des éléments comme la durée des prestations, leur montant ainsi que les périodes y donnant droit. Les frictions s'en sont trouvées considérablement aggravées sur le marché du travail et les échelles de salaire ont monté plus rapidement.

e) De 1967 à 1976, le salaire minimum dans la fonction publique a augmenté au Canada de 180%, alors qu'aux États-Unis, cette augmentation a été d'environ 65%. (Voir Tableau 6 page 83). Au milieu de 1977, le salaire minimum moyen au Canada était de 15% supérieur au salaire américain au niveau fédéral et

* Voir l'analyse détaillée à l'Annexe A